La lettre aux maires

du Pôle Métropolitain de l'Artois

Juillet 2021 - Numéro 1

Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

Suivez-nous !
polemetropolitainartois.fr/

L'Edito

Pourquoi "La lettre aux maires du Pôle Métropolitain de l'Artois" ?

Le Pôle Métropolitain de l'Artois, c'est notre outil commun

En tant qu'adjoint au maire dans une petite commune, je sais combien nos municipalités sont le lieu où s'exprime la vitalité de notre territoire et où s'élaborent dans la proximité les réponses aux besoins de la population. Mais je sais également que pour faire face à certains enjeux, comme la transition écologique, le développement de l'emploi ou le rayonnement de notre territoire, nous avons besoin de mettre en commun des moyens et en réseau nos forces vives, de nous réunir pour porter notre voix aux niveaux régional ou national. C'est pourquoi, nos trois intercommunalités, avec le soutien du Département du Pas-de-Calais, ont décidé de créer notre Pôle Métropolitain de l'Artois.

Renforcer les liens et privilégier la proximité avec les élus du territoire

Pour autant, cette échelle métropolitaine apparaît mécaniquement lointaine dans nos communes. C'est pourquoi je me suis donné comme priorité, lors de mon élection à la présidence du PMA en septembre 2020, de rendre plus lisible son action auprès des élus de terrain que nous sommes, d'entretenir un lien plus direct, d'expliciter les outils qu'il met à notre disposition ou de rendre compte des batailles qu'il permet de mener en notre nom. La création de cette « Lettre aux maires du PMA » constitue l'une des réponses à ce besoin, en complément du site internet ou des réseaux sociaux ou bien entendu et, avant tout, de nos rencontres.

Partager des infos, des outils et des initiatives

C'est dans un cet esprit que cette Lettre est conçue : périodiquement, elle vous donnera un éclairage sur les chantiers prioritaires du PMA, sur les actions qu'il mène dans ses différents champs d'intervention, les outils développés pour les élus sur le territoire, des chiffres clés, des rendez-vous, des ressources, etc. Elle s'attachera aussi à mettre un coup de projecteurs sur des projets et initiatives du territoire, pour les valoriser et s'en inspirer. A ce titre n'hésitez pas à nous les signaler.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture !
Sincèrement,

Alain Bavay
Président du PMA

Fondé en 2016, le Pôle Métropolitain de l'Artois est un syndicat mixte constitué des trois Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), d'Hénin-Carvin (CAHC) et de Lens-Liévin (CALL) ainsi que du Département du Pas-de-Calais. Cet ensemble réunit 150 communes et près de 650.000 habitants. L'objectif principal du Pôle Métropolitain de l'Artois est de faire converger l'action de ses membres au sein de domaines d'actions variés : l'aménagement urbain et paysager, la transition écologique, le développement économique ou encore le développement culturel et social.

Le grand dossier

"Agora de l'éco-transition" du PMA : cap sur un modèle de développement écologique, juste, solidaire et citoyen ! Retour.

De gauche à droite : Table-ronde "Les défis du territoire" ; Ateliers de la turbine ©Arthur Vandecasteele

Les 30 juin et 1er juillet, l'Agora de l'éco-transition a conclu un an de travaux et d'ateliers. Une centaine d'élus, de techniciens, de porteurs de projets, d'experts, d'acteurs sociaux et économiques ont répondu à l'invitation conjointe du PMA et de l'association Euralens. Philippe Vasseur (mission régionale Rev3) et l'ADEME ont participé également. Une équipe d'AMO spécialisée, cofinancée par la Région et l'ADEME, a préparé et animé les travaux.

Lors de ces deux journées, les acteurs mobilisés ont construit ensemble un schéma stratégique de la "Turbine de l'éco-transition" visant à massifier la transition de notre territoire. Elles ont été rythmées par des tables rondes et des temps d'ateliers fédérant des participants motivés et débordant d'idées !

Les ateliers ont invité les participants à se poser les bonnes questions : Quels sont les défis spécifiques auxquels notre territoire doit faire face ? Comment agir concrètement pour prendre nos responsabilités sur le changement climatique ? Comment, dans le même temps, en faire un levier d'opportunités et de justice sociale ? Comment répondre aux aspirations légitimes de nos concitoyens ? Quelles sont les initiatives remarquables ? Comment les mettre en réseau, les massifier, les outiller, les accélérer, les décliner ? Quelles ambitions, quel chemin, quels jalons se donner dès les prochains mois ?

Les maîtres mots : coopération, continuité, action et courage

La transition est déjà visible dans de nombreuses initiatives et la volonté de massification est unanime. Citoyenneté, mobilités, innovation, cadre de vie, alimentation, emploi, énergie, Chaîne des Parcs, rayonnement, cartographie des porteurs de projets ont été au cœur des échanges. Et pourquoi pas un référent "Turbine de l'éco-transition" dans chacune de nos 150 communes ?

Les présidents et vice-présidents du PMA, de la CABBALR, de la CAHC et de la CALL ont donné un cap commun pour inscrire les multiples propositions dans la feuille de route du PMA et ses prochaines discussions avec le nouvel Exécutif régional et l'Etat. La Commission thématique "éco-transition" du PMA, ouverte à tous les élus communautaires désignés par leur EPCI, aura, à la rentrée, à examiner et prioriser cette riche matière.

A plus court terme, le fruit de ces travaux est intégré au "chapeau commun" des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) des 3 EPCI du PMA, à l'ordre du jour du Comité syndical du PMA du 9 juillet.

Les chantiers du PMA

PMA et Euralens : une fusion pour démultiplier l'action

Le 1er janvier 2022, le Pôle Métropolitain de l'Artois intégrera les missions et l'équipe de l'association Euralens. Les objectifs ? Plus de lisibilité et d'efficacité, tout en pérennisant les acquis d'Euralens comme le grand forum pour le dialogue entre les collectivités et la société civile, l'accompagnement et la qualité des projets avec le Label Euralens et le rayonnement territorial. Présentée dans les instances des deux structures au printemps, cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus générale sur l'organisation de l'ingénierie sur le territoire, ardemment souhaitée par ses élus.

Le Parc d'innovation du PMA, labellisé par la Région

Le 30 mars dernier, le Conseil régional des Hauts-de-France a validé la création du « Parc d'innovation, accélérateur de l'éco-transition » porté conjointement par les trois agglomérations membres du PMA. La Région accorde un financement de 100.000 euros par an pour développer un service d'incubation et d'accélération de l'innovation mutualisé à l'échelle du PMA. Il s'adressera aux entrepreneurs et porteurs d'innovation qui souhaitent s'inscrire plus facilement dans l'écosystème d'innovation local et régional

Bientôt un site vitrine économique pour le PMA

Vu des Etats-Unis, d'Allemagne ou même de Belgique, il n'est pas toujours évident de localiser notre territoire et d'en identifier les atouts ou les filières d'excellence. Les trois agglomérations membres du PMA ainsi que le SIZIAF ont décidé de se doter d'un site internet commun pour être une vitrine économique de notre territoire. Cette nouvelle porte d'entrée ne se veut évidemment pas exclusive et constituera un outil complémentaire à la disposition des services économiques de nos collectivités et de nos élus. L'appel d'offres est en cours. L'objectif est d'inaugurer ce nouveau site internet à l'automne.

Motion de soutien au projet d'usine ACC

Le Comité syndical du PMA a affiché son soutien au projet d'usine de production de batteries à Douvrin. Il a aussi sonné la mobilisation pour développer les filières de la mobilité électrique et gardé sa vigilance à l'égard de l'activité de la Française de Mécanique.

©ACC

ERBM : Un vrai soutien de l'Etat ?

Nous sommes investis depuis 2017 dans l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier. Si nous nous félicitons que le programme de rénovation des logements par les bailleurs sociaux soit résolument engagé, nous demeurons dans une grande incertitude s'agissant de la rénovation urbaine des Cités minières. Le Premier Ministre a validé une enveloppe de 100 millions € dédiée au soutien de l' "acte 2" de ERBM pour la période 2021/2027. Cette situation nous apparaît problématique à au moins deux titres : l'enveloppe est insuffisante pour calibrer nos projets de rénovation urbaine et elle incite à la logique de "premier arrivé, premier servi", source de compétition entre nos territoires et favorables aux communes financièrement les plus solides, à contre-courant du ciblage initial en faveur des territoires les plus en difficulté. Le PMA reste donc très mobilisé pour obtenir au plus vite des réponses de l'Etat.

Cité Bruno, Dourges ©Euralens - JM. André

Les initiatives de notre territoire

Leforest : Feu vert pour la construction d'une centrale solaire

La Générale du solaire a obtenu la validation de la Commission de régulation de l'énergie. Elle aménagera une vaste centrale photovoltaïque sur le site de l'ancien centre d'enfouissement de Leforest. Le début des travaux est prévu en fin d'année 2021 pour une mise en service fin 2022. C'est un beau projet d'éco-transition qui s'annonce ! Notre territoire a bien engagé sa transition en investissant dans les énergies renouvelables. Depuis le terril 122, on pourra contempler les 35 000 panneaux solaires que comportera la centrale. *"Il y a assez de soleil pour assurer la rentabilité du projet. Aujourd'hui, on a autant de projets en développement dans la moitié nord que dans la moitié sud"*, explique Chrystel Martin de la Générale du solaire.

L'emplacement idéal

Les panneaux seront déployés sur une ancienne décharge à ciel ouvert. Considéré comme un "site dégradé", l'espace a attiré l'œil des opérateurs : *"Nos friches sont un de nos principaux atouts pour l'avenir, notamment pour tendre vers l'objectif de zéro artificialisation nette des terres agricoles"*, témoigne Christian Musial, maire de Leforest et VP à la CAHC. Répartis sur une vingtaine des 32 hectares du site, les 35 000 panneaux doivent produire 19,5 gigawatts heure par an. L'équivalent de la consommation de 6 500 foyers !

Le saviez-vous ?

33.780

Le nombre d'actifs habitant sur le territoire du PMA se rendant chaque jour dans la Métropole Européenne de Lille pour travailler.

Source : Commission mobilités du PMA / état des lieux AULA / avril 2021)

64%

Le pourcentage de superficie de l'espace agricole sur le territoire de la CABBALR en 2015, la plus rurale de nos Communautés d'Agglomération.

Source : Agence d'urbanisme de l'Artois

15.698

Le nombre de salariés dans l'industrie en 2017 sur le territoire du PMA

Source : Les filières économiques du PMA, AULA, février 2021

3 000 GWh/an

Le potentiel de production d'électricité des toitures du territoire du PMA, soit la consommation de 600 000 foyers.

Source : Agence d'urbanisme de l'Artois

A vos agendas !

9 juillet de 14h à 15h30 : Assemblée générale d'Euralens

9 juillet de 16h à 18h : Comité Syndical du PMA

24 septembre de 15h à 17h : Comité Syndical du PMA

17 décembre de 15h à 17h : Comité Syndical du PMA

Directeur de publication :
Alain Bavay
Directeur de la rédaction :
Benoît Brocq
Comité de rédaction :
Arthur Vandecasteele
Maison Syndicale des Mineurs
30/32 rue Casimir Beugnet
62 300 Lens

Si vous désirez ne plus recevoir la lettre, veuillez envoyer un mail à carole.segard@pm-artois.fr